

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

وَأْتُوا النِّسَاءَ بِصَدُقَاتِهِنَّ نِحْلَةً^ج فَإِنْ طِبْنَ لَكُمْ عَنْ شَيْءٍ مِنْهُ نَفْسًا فَكُلُوهُ هَنِيئًا مَرِيئًا

Et donnez aux épouses leur mahr, de bonne grâce. Si de bon gré, elles vous en abandonnent quelque chose, disposez-en alors à votre aise et de bon cœur.